

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Longueur : 12 pages maximum (plus page de couverture et annexes)

Pays : GUINEE	
TITRE DU PROJET : Appui à la réduction de l'instrumentalisation et des violences politico-sociales des jeunes taxi-motards en période électorale	
NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) :	
Modalité de financement du PBF: <input checked="" type="checkbox"/> IRF <input type="checkbox"/> PRF	Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires): <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale national <input type="checkbox"/> Fonds d'affectation spéciale régional Nom du fonds d'affectation spéciale :
Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) : UNFPA, OIM et PNUD	
Autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) :	
<u>Gouvernement</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes - Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile - Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance - Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation - Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale - Ministère des transports 	
<u>Organisations Non Gouvernementale</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Observatoire Guinéen de la Sécurité Routière et de la Mobilité Urbaine (OBSERMU) - Aide et Action ; - Association Trait d'Union des Jeunes Guinéen (ATUJG) - Groupements locaux des taxis motard - Regard Solidaire (ReSo) ; 	
Date approximative de démarrage du projet¹: Décembre 2019	
Durée du projet en mois :² 18 mois	
Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Le projet couvrira les 5 communes de Conakry et la commune urbaine de N'Zérékoré.	

¹ Note: la date de démarrage du projet sera celle du premier versement.

² La durée maximum des projets IRF est de 18 mois et PRF de 36 mois.

Le projet relève-t-il d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF:

- Initiative de promotion de l'égalité des sexes
 Initiative de promotion des jeunes
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement d'une mission de maintien de la paix)
 Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :

UNFPA: \$ 540 885

OIM: \$ 372 360

PNUD: \$ 337 050

Total PBF : \$ US 1 250 295

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :**PBF 1^{ère} tranche (70%) :**UNFPA: **\$378 619,50**OIM: **\$378 619,50**PNUD : **\$235 935,00****Total : \$875 206,50****PBF 2^{ème} tranche* (30%):**UNFPA: **\$162 265,50**OIM: **\$111 708,00**PNUD: **\$101 115,00****Total: \$375 088,50****PBF 3^{ème} tranche* (_ %):**

XXXX: \$ -

XXXX: \$ -

XXXX: \$ -

Décrire brièvement en deux ou trois phrases le projet en expliquant succinctement son aspect urgent, son rôle catalyseur, sa tolérance au risque et son caractère innovant :

Le projet d'appui à la réduction de l'instrumentalisation et des violences politico-sociales des jeunes taxi-motards en période électorale a pour objectif de transformer les jeunes taxis-motards issus de zones conflictogènes en agent de pacification en période électorale (avant, pendant et après les élections). Cela à travers leurs capacités en matière de gestion de conflits, la valorisation de la professionnalisation de leur métier et la mise en place un climat local de gouvernance qui inspire la confiance entre les acteurs (opérateurs, communautés et autorités locales) grâce à des mécanismes d'échanges et de redevabilité.

A l'approche de deux élections (présidentielle et législative), dans un contexte de grogne (perte du pouvoir d'achat), de désespérance des jeunes qui n'ont pas accès à l'emploi, et notamment à l'emploi décent, de retour d'un important nombre de jeunes migrants vulnérables et de polarisation de la société autour d'un projet de changement de la constitution, des initiatives de prévention des conflits visant à apaiser le climat local dans des zones conflictogènes sont urgentes et nécessaires. De plus, les violences politiques sont en grande partie à la base de la faible participation des femmes et des filles dans les processus électoraux.

Ce projet s'inscrit dans ce cadre et est innovant car il vise un corps de métier particulier. Il va donc s'appesantir sur les capacités de mobilisation de ces jeunes pour pouvoir influencer positivement un bon nombre d'entre eux ; il sera question de mettre à profit leur capacité de mobilisation pour véhiculer l'ensemble des messages de sensibilisation en direction des populations en général et des jeunes conducteurs de taxi-moto en particulier. Le projet est surtout catalytique en ce sens que les taxis-motards sont le symbole visible de ces jeunes qui évoluent dans le secteur informel (qui constitue 80 pourcents des emplois en Guinée). Ces jeunes opèrent pour la plupart sans protection juridique ou sociale et font l'objet d'instrumentalisation politique du fait même de leur métier, de leur statut et de

leur âge (les jeunes représentent 77,3% de la population guinéenne selon le dernier recensement général de la population et de l'habitat en 2014). Le projet permettra de mettre plusieurs acteurs ayant des mandats complémentaires mais qui n'ont pas l'habitude d'œuvrer ensemble, autour de cette population cible de jeunes taxi-motard en vue de trouver une solution multi dimensionnelle, durable, et urgente dans un environnement électoral délétère. Leur structuration permettra de toucher de façon cohérente l'ensemble des jeunes exerçant cette activité et de faire le lien avec les communautés dans lesquelles ils évoluent d'une part, et d'autre part de bénéficier d'un renforcement de capacités pour formaliser leurs activités ce qui leur permettrait d'exercer dans la légalité.

Ce projet est complémentaire avec les autres initiatives financées par le PBF et d'autres programmes du Fonds fiduciaire d'urgence financé de l'Union Européenne.

Résumer le mécanisme de consultation adopté pour formuler le projet préalablement à la soumission à PBSO, y compris (i) via examen / consultation du Comité de pilotage du PBF, le cas échéant, et (ii) avec les communautés cibles et la société civile.

La conception du projet a été participative et inclusive. Les bénéficiaires et les partenaires de mise en œuvre ont contribué au processus d'analyse de la situation, d'identification des besoins et la formulation de la réponse programmatique proposée.

Des réunions techniques ont regroupé autour de l'analyse du contexte du pays, des points focaux des agences du SNU impliquées (UNFPA, OIM et PNUD), de l'équipe du secrétariat technique du PBF, des cadres des Ministères concernés, notamment : 1) le Ministère de la Jeunesse qui assure le lead sur toutes les questions relatives à la jeunesse et qui a déjà initié certaines interventions en direction des jeunes taxi-motards, 2) le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile à travers sa direction nationale en charge de la sécurité routière, 3) le Ministère de l'Administration du Territoire, et 4) le Ministère de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale.

Les organisations de la société civile et les ONG nationales (Aide et Action, Observatoire de la sécurité routière et de la mobilité urbaine, Regard Solidaire, 2 Représentants d'organisations des Taxi motards dont un de l'Association des migrants) ont également apporté une contribution significative au développement du projet notamment dans le cadre de l'analyse des conflits et la formulation des interventions.

Les autorités locales (les maires, les conseillers communaux et les services techniques des mairies) ont également été invitées à contribuer au projet.

Enfin, des potentiels bénéficiaires (des taxi-motards dont les associations taxi moto de migrants retournés...) ont été consultés pendant le processus d'élaboration de ce document de projet.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes³ : 2

Spécifiez le pourcentage (31%) et le montant du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes (384 868,30 USD)

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 30% du budget total).

Degré de risque du projet⁴ : 1

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement⁵) : 2.3

Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : Le projet contribuera à l'effet 1 UNDAF : « D'ici 2022, les institutions nationales au niveau central, décentralisé et déconcentré sont inclusives, assurent et garantissent, l'état de droit, la démocratie, la sécurité, la paix sociale et une gouvernance institutionnelle performante conformément aux principes des droits de l'homme »

Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue : ODD 16

Le cas échéant, Objectif National Stratégique auquel le projet contribue : Le projet contribuera Pilier 1 du Plan de Développement Economique et Social (PNDES) « Promotion de la bonne gouvernance au service du développement durable »

Type de demande :

Nouveau projet

Révision de projet

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : Durée additionnelle du projet en mois :

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF supplémentaire : Budget supplémentaire par agence bénéficiaire :

USD -

Brève justification de la révision:

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

⁴ 0 = risque faible pour la réalisation des résultats

1 = risque moyen pour la réalisation des résultats

2 = risque élevé pour la réalisation des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁶</p> <p><i>Nom du représentant</i> Madame Barbara SOW, Représentante de l'UNFPA en Guinée Tel : (+224) 629294500 E-mail : bmsow@unfpa.org</p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Nom de l'agence</i> : Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)</p> <p><i>Date et visa</i> : 19/09/19</p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p><i>Nom</i> : Monsieur Mamadou Mouctar DIALLO</p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Titre</i> : Ministre de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes</p> <p><i>Date et visa</i> : 19/09/19</p>
<p><i>Nom du représentant</i> Madame NDIAYE Fatou Diallo, Cheffe de mission de l'OIM en Guinée Tel : (+224) 625 257137 E-mail : fndiaye@iom.int</p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Nom de l'agence</i> Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)</p> <p><i>Date et visa</i> : 20/09/19</p>	
<p><i>Nom du représentant</i> Monsieur Luc GREGOIRE, Représentant Résident du PNUD en Guinée [Tel : (+224) 629 00 69 69 E-mail : luc.gregoire@undp.org</p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Nom de l'agence</i> Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)</p> <p><i>Date et visa</i> :</p>	
<p>Coordonnateur résident</p> <p><i>Nom</i> Pr Georges Alfred Kizerbo Coordonnateur Résident a.i</p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Date & visa</i> : 23/09/19</p>	<p>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</p> <p><i>Nom du représentant</i> : Oscar Fernandez-Taranco</p> <p><i>Signature</i> </p> <p>Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</p> <p><i>Date & visa</i> : 19 November 2019</p>

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence bénéficiaire du projet.

CONTEXTE

L'apparition des moto-taxis dans les grandes villes africaines date des années 80 mais s'est considérablement accélérée ces 10 dernières années. Elle résulte de la conjonction de quatre facteurs principaux : 1) une urbanisation rapide et mal planifiée ; 2) l'absence d'investissements de l'Etat dans des services publics et les infrastructures routières qui empêchent notamment le développement de réseaux de transports en commun qui desserviraient de façon efficace et homogène les villes ; 3) la paupérisation des zones urbaines où les services de base ne sont pas présents ; 4) le chômage qui a forcé de nombreux jeunes à développer des moyens de subsistance précaires, et ce notamment dans le secteur informel.

La Guinée comme tous les pays africains, a une population très jeune. Selon le 3ème recensement général de la population (RGPH3) de 2014, près de 61 % de la population ont moins de 25 ans, dont 45,3 % sont des jeunes femmes. Les femmes représentent aussi 51,7 % de la population totale. En outre, le chômage, très élevé au sein de la population active, touche en particulier les jeunes avec 83 % des chômeurs enregistrés, 61 % des jeunes diplômés sont sans emploi (RGPH3, 2014). Aussi, les villes guinéennes sont caractérisées par une urbanisation galopante et non maîtrisée. La capitale Conakry est passé de 32.000 habitants en 1958 à 3 millions d'habitants en 2014. Les communes de Ratoma et Matoto comptent à elles seules 79% de la population de Conakry. De même que N'zérékoré qui est le chef lieux de la Guinée forestière compte 300 000 habitants en 2014 (RGPH3, 2014). Cette croissance démographique se fait sans planification en matière d'urbanisme, et donc sans infrastructures adéquates ni les services de transport.

Dans ces conditions, le transport public en moto taxi exercé essentiellement par des jeunes est apparu comme une réponse urbaine à la défaillance du transport public. Les taxi-motards ont acquis à Conakry et dans les régions un statut social et économique complexe et ambigu à la fois auprès des autorités publiques, des autorités locales et de la population en général⁷.

Cette situation les expose à l'instrumentalisation politico-sociale qui s'est accentuée ces dernières années en Guinée pour plusieurs raisons : d'une part, les enjeux d'expérience démocratique. D'autre part, les conducteurs de taxis motos sont jeunes et représentent une large frange de la population en attente d'un avenir socioéconomique. Ils sont donc, à ce titre, et au-delà du fait qu'ils sont visibles et audibles lors des défilés et cortèges, des relais symboliques pour les jeunes se trouvant dans des situations précaires similaires. Leur utilisation dans les cortèges politiques engendre beaucoup de violences, qui réduisent la participation de la population aux discussions et actions publiques liées à la politique, notamment les femmes et les filles.

Le contexte actuel de polarisation autour d'un éventuel changement de constitution et l'accentuation des repères et références ethniques dans les discours est préoccupant.

L'analyse des périodes d'instabilités politiques et sociales de ces 10 dernières années révèle que le pic des menaces à la paix en Guinée s'observe pendant les périodes électorales. Les années 2019 et 2020 sont destinées à la tenue des élections législatives et présidentielles, dans un contexte caractérisé par des antagonismes sociopolitiques et un déficit de confiance entre les acteurs. L'éventualité d'un changement de constitution qui polarise les débats ayant déjà entraîné des incidents est un facteur d'inquiétude pour la paix en Guinée. Les Taxis motards représente un groupe socioprofessionnel, constitué essentiellement des jeunes, vulnérable à

⁷ <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00175729/document>

l'instrumentalisation des partis politiques pour faire leurs démonstrations de force qui entraînent généralement des violences. Ces violences entraînent souvent des dégâts matériels importants et des pertes en vie humaine et affectent surtout les activités économiques des populations en générale et des femmes en particulier.

ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

Les Jeunes conducteurs de motos-taxis :

Les taxis-motards sont le symbole de jeunes indépendants qui s'organisent et se prennent en charge pour définir leurs moyens de subsistance à défaut de recevoir un appui structuré de l'Etat. Ils sont un des groupes les plus visibles de jeunes évoluant dans le secteur informel, dans la « débrouille », sans statut juridique ni protection sociale. Parmi eux, il y a 312 migrants retournés (Conakry et N'Zérékoré) qui sont formés et structurés au sein d'un collectif de taxi motos pour leurs réintégrations socio-économique grâce à l'appui de divers partenaires. L'avantage comparatif de ce groupe est qu'il servira de modèle dans la pair éducation pour la promotion de l'esprit d'entreprise, de la paix et la cohésion sociale. Actuellement, ces jeunes au chômage, diplômés sans emploi ou déscolarisés, tentent de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille en développant une activité économique précaire, sans garantie, et dont la reconnaissance sociale est limitée.

En plus, même s'ils sont pour la plupart organisés en associations ou « syndicats », cependant ils souffrent de l'absence d'une véritable structure professionnelle qui doit leur permettre normalement d'être des interlocuteurs valables et fiables pour échanger et travailler en synergie avec les autorités locales et nationales sur la réglementation du secteur des taxis-motos et son application. Par ailleurs, il est aussi important de souligner que cette corporation sont caractérisées par l'absence des jeunes femmes.

Auprès de la population, ils ont un statut ambivalent. Ils sont à la fois une alternative pratique et bon marché pour assurer la mobilité urbaine, mais ils génèrent de la crainte et des tensions:

- à cause de leurs comportements inciviques et non respectueux du code de la route qui donnent lieu à de nombreux accidents pour lesquels les passagers ne bénéficient d'aucune protection (ni protection physique, ni protection en termes d'assurance et de prise en charge lorsqu'un accident se produit) ;

- si des altercations ou incidents se produisent, les conducteurs de moto-taxi viennent inopinément défendre le conducteur moto-taxi impliqué ce qui, dans certains cas provoque des conflits qui peuvent rapidement aboutir à de graves violences. Selon le porte-parole de la police guinéenne, « En 2016, les services de la securite routière ont pu dénombrer 1.810 cas d'accident de motos, et 3.130 en 2018, soit près de 34%.

Il faut aussi signaler que les commerçantes aux abords des lieux de stationnement des Taxis motos subissent des violences de tous genres qui impactent négativement sur leurs activités socioéconomiques ;

- avec les forces de l'ordre en particulier de la police, les tensions proviennent souvent de la méconnaissance des règles de conduite par la plupart des jeunes conducteur qui de moto-taxi n'ont pas de permis de conduire et ignorent le code de la route.

⁸ <https://www.bbc.com/afrique/region-43243107>

- Querelles assez fréquentes entre conducteurs eux-mêmes sur fond de concurrence sont souvent fréquents et aussi sont sources de craintes, de tension et de manque de confiance entre les usagers, les conducteurs de taxi- moto et les représentants de l'Etat.
- Aussi, la marginalisation de ces jeunes, l'absence de réponse structurée par les autorités, la prolifération des moto-taxis renforcent la perception de désordre dans un paysage urbain dégradé, le nombre assez important de jeunes retournés de la migration irrégulière dans ce secteur, le nombre grandissant de jeunes qui survivent d'un travail mal reconnu, génèrent des frustrations chez ces jeunes en quête d'un avenir meilleur car la majorité sont des diplômés sans emploi se livrent à cette activité de subsistance si précaire. Cette frustration a pris des connotations politiques mais aussi ethniques dans les zones urbaines en particulier.
- Les jeunes conducteurs de motos-taxis constituent de plus en plus une force politique et sociale dont les enjeux se cristallisent avec l'arrivée de la période électorale. A Conakry, et à Nzérékoré, par exemple, à plusieurs reprises, les conducteurs de motos-taxis ont manifesté leur mécontentement vis-à-vis des autorités et les forces de l'ordre en bloquant la circulation et en paralysant les activités socio-économiques.
- A l'approche d'une élection, les mises en garde des autorités sont récurrentes en direction des opérateurs de moto taxis. L'extrait du discours d'une autorité en direction de jeunes dans la commune de Ratoma à Conakry lors des dernières élections communales de février 2018 en fait foi : « ...Faites simplement votre travail et ne vous mêlez pas à des affaires politiques qui pourraient vous apporter des ennuis inutiles... ». Signalons que les jeunes taxi-motards sont utilisés et manipulés par certains acteurs politiques pour des fins de propagande (création de section taxi-motards dans les partis politiques, cortèges incontrôlés, ...).

Les acteurs politiques :

Les acteurs politiques se retrouvent en deux blocs œuvrant pour la conquête du pouvoir: (i) la Mouvance présidentielle et (ii) l'Opposition républicaine. Dans cette dynamique, ils font recours à diverses stratégies dont, la récupération et la manipulation politique des jeunes influents dont les opérateurs de mototaxis. Ils leur sollicitent afin de donner une image impressionnante à leurs capacités de mobilisations, à leurs poids politiques dans telle ou telle localité (fief) pour battre leurs campagnes. Ces jeunes longtemps restés désœuvrés et souvent souffrant d'un échec d'une migration irrégulière sont animés de sentiments d'injustice et de mépris, et mettent donc ces occasions à profit pour exprimer leur rôle le bol au gouvernement. C'est le point de départ d'une série de violences provoquées le plus souvent par l'affrontement de militants de plusieurs bords politiques dans le but d'asseoir leurs hégémonies appelées fiefs de tel ou tel autre partis politiques. Dans ces situations conflictuelles les jeunes, notamment les taxis motards se trouvent toujours en premier rang exposés aux multiples conséquences des violences de quelques natures que ce soient.

Ce potentiel politique va au-delà des affinités liées à un parti politique ou à un autre, et révèle parfois des tensions ethniques qui, si elles ne sont pas adressées, viendront exacerber les conflits et les épisodes de violences en période électorale. Plusieurs phénomènes ont été constatés en ces derniers temps :

- tendance des taxi-motards à se regrouper par ethnie,- conflits initialement liés à des incidents ou accidents de la route qui deviennent par la suite à tendance ethnique (cf N°Zérékoré)
- utilisation (et rémunération) par les partis politiques des jeunes conducteurs pour garnir/grossir les cortèges et ainsi renforcer le poids 'populaire' de ces partis de façon visible.

Les Communautés :

Les communautés des 6 collectivités locales ciblées (5 communes de Conakry et la commune urbaine de N°Zérékoré) sont au centre du projet. En plus du processus de consultation communautaire réalisée dans le cadre de l'élaboration du document de projet, lors de la mise en œuvre, l'approche « faire-faire » sera privilégié conformément aux dispositions de l'article 11 du code des collectivités locales « Le droit des habitants de la collectivité locale à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent, indissociable de la libre administration des collectivités locales, qui est un principe essentiel de la démocratie locale. ».

Les autorités locales (les maires, les différents conseillers et les chefs de quartier) et les services techniques des mairies) seront les acteurs clés pour l'amélioration du cadre de la gouvernance locale à travers les espaces de concertation qui seront mis en place. Ils veilleront à l'application des règles régissant la corporation des taxis motards et contribueront à la promotion de la paix et la cohésion sociale.

En outre, le présent projet va s'adosser aux initiatives communautaires déjà existantes en matière de consolidation de la paix dans le pays en renforçant les mécanismes locaux de prévention de conflits en général et d'encadrement des jeunes taxi-motards en particulier.

Police : Cette entité bien qu'étant indispensable dans la réglementation de la circulation routière et le maintien d'ordre lors des manifestations publiques. Malheureusement, on constate le plus souvent des comportements indéliques chez certains agents qui sont à la base des frustrations conduisant à des scènes de violences regrettables générées par les taxis motards. L'implication des agents de la police dans la mise en place de mécanismes de dialogues au niveau communautaire permettra de rapprocher les deux corporations en vue de résoudre les incompréhensions et de dissiper les tensions quotidiennes.

Autorités locales (Préfet, Maires et Chefs de quartiers) : ce sont des responsables locaux qui ont pour mission de gérer les collectivités locales. A ce titre, elles sont chargées de veiller à la stricte application des lois et textes réglementaires régissant la vie en communauté. Leur implication dans ce projet vise à renforcer la gouvernance dans le secteur informel des transports taxi moto en veillant au respect des engagements des parties prenantes du projet.

Les femmes /filles : en tant que mère, épouse (baromètre de la société) seront utilisées pour sensibiliser les taxis motards qui la plupart leurs fils ou frères pour qu'ils assurent la protection des femmes et des personnes vulnérables dans la circulation routière aux de leurs points de stationnements.

Femmes/filles en tant qu'animatrice de plateformes et autres réseaux de la société civile, elles organiseront des rencontres de plaidoyer en faveur de non utilisation des taxis motards dans les cortèges politiques et autres manifestations publiques à risques de violences.

Les associations des femmes et des filles dans ces communautés vont aussi être visées et mises en relation avec les groupements des Taxis motos. Cela permettra une prise en considération de ces dernières dans les stratégies de pacification et de réduction des violences communautaires générés par les Taxis moto.

Groupe d'influence :

C'est une entité composée de personnes ressources (jeunes, femmes et hommes) crédibles, intègres issues des différents milieux socio-professionnels pouvant influencer positivement l'issue du processus de dialogue à l'échelle communautaire. Il est constitué de :

- Personnalités Réputées de Grande Intégrité (PRGI) : elles sont désignées de manière consensuelle par les groupes parlementaires
- Les Conseils Locaux de Jeunes (CLJ) : qui sont des organes consultatifs auprès des autorités locales. Les membres ont été élus par leurs pairs à l'échelle communale
- Les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est une initiative qui a été financée par le PBF dans le cadre du Projet d'autonomisation, de réinsertion sociale et de renforcement de la participation citoyenne de 500 jeunes à la sécurité et à la prévention de la violence » dans les communes de Ratoma, Matoto et N'Zérékoré.

ANALYSE DES CONFLITS :

Ces dernières années le contexte socio politique guinéen est profondément marqué par l'existence de tensions récurrentes entre les conducteurs de motos-taxis et les autorités à tous les niveaux. En effet, les taxis motards bravent l'autorité (en ne respectant pas le code de la route, en adoptant des comportements inciviques, dangereux et nuisibles à la sécurité humaine). En plus, la plupart des taxis motards font recours aux comportements violents dans la gestion de toutes altercations ou incompréhensions dans lesquelles ils sont parties prenantes. Ces jeunes conducteurs forts de leur solidarité corporatiste, ils sèment la panique et le désordre partout où ils passent (la gestion des accidents ou autres conflits de tous conflits leur impliquant).

A cela, s'ajoute un contexte préélectoral déjà tendu avec la cristallisation des positions politiques autour de d'éventualité qui permettrait un changement de constitution suscitant de graves oppositions des acteurs politiques qui laissent présager la montée en flèche de graves inquiétudes qui se lisent sur le visage de chaque citoyen du pays. Ces situations s'aggravent et deviennent préoccupantes en périodes électorales à cause de l'utilisation des jeunes conducteurs de moto lors d'évènements sociaux et politiques afin de démontrer des attaches populaires. Il n'est pas rare de voir aussi dans des grands centres urbains du pays, des cortèges composés de taxi motards dans les cérémonies de mariages ou de de campagnes de promotion de nouveaux produits provoquant de nombreux accidents.

ANALYSE DES CAUSES

Ces situations conflictuelles et de tensions récurrentes avec pour acteurs principaux des jeunes conducteurs de taxi moto virulents et frustrés à tout point de vue dû à leur situation de pauvreté, précarité, du manque d'espoir et de perspectives d'une part et des acteurs politiques qui utilisent les premiers pour réaliser des parades politiques afin de faire preuve de démonstration grandiose de leur attachement politiques dans telle ou telle localité du pays. Il est important de souligner que ces différentes situations conflictuelles et de tensions sociales qui sont toujours émaillées de violences verbales ou physiques ont des causes profondes dues au niveau de pauvreté élevé (55,2% de la population qui vit en dessous du seuil de pauvreté), les perspectives d'accès à l'emploi limitées, le nombre élevé de jeunes migrants retournés (+14 000) dont l'écrasante majorité considère le métier de mototaxi comme niche pour leur insertion socio-économique, les tensions ethniques sous-jacentes et des processus électoraux qui suscitent généralement de tensions faute de consensus autour de nombreux points affectant le plus souvent la crédibilité des résultats électoraux aux yeux de certaines tendances dans le pays.

Il existe également des causes intermédiaires : contexte électoral polarisé ; marginalisation et manque de prise en compte par les programmes et actions étatiques des jeunes évoluant dans le secteur informel et qui engendrent des frustrations importantes chez les jeunes ; non connaissance des impacts de l'implication taxi motards dans les violences politiques sur les communautés, notamment les femmes et les filles

En fin, il existe des causes immédiates marquées par la survenue d'éléments déclencheurs : altercations liées à des accidents ou incidents de la route, provocations lors de manifestations et défilés politiques

PARTIES PRENANTES (principaux acteurs)

Les parties prenantes sur lesquelles le projet devra agir afin de réduire considérablement l'ampleur de ces situations d'instrumentalisation politico sociale ainsi que des violences qui y sont issues sont principalement :

Les conducteurs de motos-taxis : symboles des jeunes du secteur informel, défiants l'ordre public mais avec un formidable potentiel pour apaiser l'environnement dans lequel ils évoluent (les espaces publics, la rue). Les Communautés qui sont organisées dans la plupart des zones d'intervention et qui sont déjà sensibilisées à la gestion pacifique des conflits.

Les femmes et filles vivant dans les communautés et exerçant des activités aux abords des lieux de stationnement des Taxi-Moto

- Les acteurs politiques (responsables, les femmes leaders et membres des partis politiques) qui ne sont pas toujours sensibilisés à la nécessité de promouvoir des campagnes électorales réglementées et dans un climat apaisé.
- Les agents de sécurité routière ;
- Les autorités communales et déconcentrées ;
- Les leaders syndicaux des transporteurs ;
- Les membres des groupes de contact (les Personnalités Réputées de Grandes Intégrités, PRGI),

- Les leaders communautaires et les religieux ;

DES POTENTIALITES POUR LA PAIX

Leur grand nombre, leur présence visible, leur mobilité, la solidarité « corporatiste » qui les anime, et leur jeunesse sont autant d'atouts pour transformer les opérateurs de motos-taxis, changer leurs comportements et donc transformer le milieu dans lequel ils agissent et interagissent. En impliquant les jeunes dans des programmes de renforcement de capacités liés à la gestion des conflits, en les valorisant dans une démarche de reconnaissance de leur statut socioéconomique, en améliorant leur structuration afin qu'ils aient de véritables interlocuteurs capables de défendre leurs intérêts, en favorisant des relations de confiance avec les autorités publiques (les forces de police) et locales (les mairies et les communautés), les jeunes adopteront des comportements plus respectueux, ils seront et se sentiront moins marginalisés, moins violents et seront donc moins enclins à être 'utilisés à des fins politiques'.

Les jeunes filles et femmes leaders des communautés cibles du projet constituent également un atout dans la mise en place du processus de prévention des conflits à l'échelle communautaire dès lors que leur participation est garantie.

- a) Expliquer succinctement la manière dont le projet est en phase avec et appuie les **cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies**, et promeut l'appropriation nationale et comment le projet se base sur une phase précédente, le cas échéant, et/ou profite des **enseignements pertinents**.

Globalement, au niveau des engagements internationaux, le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre par l'Etat Guinéen de la stratégie des Nations Unies pour la jeunesse à l'horizon 2030 plus précisément au domaine d'action prioritaire N°5 : « Consolidation de la paix et renforcement de la résilience – Aider les jeunes à s'impliquer au service de la paix, de la sécurité et de l'action humanitaire ». Et aussi à la résolution 2250 du conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, les jeunes, la paix et la sécurité. De même, il s'inscrit dans le cadre des objectifs du Pacte Mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière, dont la Guinée est signataire. Précisément les objectives 16, 18,22.

Le projet est en phase avec l'agenda 2063 de l'Union Africaine qui vise les objectifs de développement inclusif et durable. Aussi, la Charte Africaine de la Jeunesse dans laquelle les Etats membres s'engagent entres autres, à : "Renforcer les capacités des jeunes et des organisations des jeunes dans la consolidation de la paix, la prévention des conflits et la résolution des conflits à travers la promotion d'une éducation interculturelle, l'éducation au civisme, à la tolérance, aux droits humains, à la démocratie, au respect mutuel de la diversité culturelle, ethnique et religieuse, et à l'importance du dialogue, de la coopération, de la responsabilité, de la solidarité et de la coopération internationale".

Au niveau national, le projet est en lien avec le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016 - 2020 à travers le pilier 1 "Promotion d'une bonne gouvernance au service du développement durable". Il est adossé à la politique nationale de la jeunesse et son plan stratégique décennal (2010-2020) élaborés et adoptés en 2010/2011. En effet, l'un des axes stratégiques de cette politique concerne la participation des jeunes au processus de développement et à la vie publique.

Le projet va contribuer à la mise en œuvre de la « stratégie nationale de prévention, de gestion des conflits et de renforcement de la citoyenneté » développée par le Gouvernement avec l'appui du système des Nations Unies et du Fonds de Consolidation de la Paix.

Complémentarités avec d'autres projets de consolidation de la Paix:

Le PBF développe actuellement sa programmation 2019- 2020, qui inclut trois projets:

- Le renforcement du dialogue et de la participation politique inclusifs qui vise à apaiser les tensions durant la période électorale ;
- L'appui à la prévention des conflits en période électorale et à la pérennisation des Synergies locales des acteurs pour la paix en Guinée Forestière
- L'Appui au renforcement et à l'accès au service public de la justice judiciaire et électorale visant à adresser les problématiques de contentieux électoral, de justice et d'impunité.

Le projet d'appui à la réduction de l'instrumentalisation et des violences politico-sociales des jeunes taxi-motards en période électorale va intervenir de manière complémentaire et coordonnée avec ces trois projets de consolidation de la Paix.

- b) Un résumé des **interventions existantes** dans le secteur de l'intervention proposée en remplissant le tableau ci-dessous :

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Axes thématiques du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle
IRF 232/ Appui au dialogue et participation politiques inclusifs en Guinée 01/2018 – 12/2019	PBF – 826.789 \$US	Dialogue et médiation de haut niveau pour la paix	Le Groupe national de contact mis en place dans le cadre de ce projet peut contribuer au dialogue.
IRF/201 Appui au renforcement de la chaîne pénale et à la lutte contre l'impunité en Guinée 12/2017 – 12/2019	PBF – 1.700.000 \$US	Renforcement de la chaîne pénale	Complémentaire : renforce le secteur de justice qui est l'une des causes des conflits.
IRF/264 Projet d'appui à la participation des jeunes hommes et jeunes femmes à la gouvernance dans les 20 communes les plus conflictogènes de la Guinée 12/2018 – 05/2020	PBF – 1.442.360 \$US	Jeunesse-gouvernance locale	Les Conseils Locaux de Jeunes (CLJ) et les Conseils Municipaux seront des acteurs clés dans l'approche communautaire avec les moto-taxi lors des échanges dans les cadres de concertations.

			Les CLJ consulteront régulièrement les moto-taxi afin de remonter leurs besoins et préoccupations auprès des Conseils municipaux pour une prise en compte.
IRF/289 Appui à l'amélioration de la gouvernance des services de police 12/2018 – 06/2020	PBF–1.200.000 \$US	Renforcement des mécanismes de redevabilité de la Police	Les actions menées pour améliorer la sécurité routière et le respect des règles seront connectées
IRF/233 Projet d'appui au renforcement des initiatives locales des jeunes pour la consolidation de la paix en Guinée 02/2018 – 07/2019	PBF – 850.000 \$US	Dialogue et concertation communautaire pour la paix.	Le projet est terminé mais les acquis permettront de bâtir les interventions de ce projet-ci
IRF/224 Prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent dans les zones à risque de Guinée 01/2018 – 12/2019	PBF – 1.531.063	Prévention des conflits dans les zones à risque de radicalisation	Différent
IRF/290 Appui à la gestion des risques liés à la dégradation environnementale dans les zones à risque de radicalisation et de conflits potentiels 01/2019 – 06/2020	PBF 1.500.568 \$US	Prévention des conflits dans les zones à risque de radicalisation	Différent
Programme d'appui à l'intégration socio-économique des jeunes (INTEGRA) 07/2018 – 07/2022	35 000 000 Euros UE	Prévention de la migration – Emplois jeunes	Certains conducteurs de taxi motos peuvent être orientés vers ce projet

I. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

- Une **brève description du contenu du projet** – les résultats principaux du projet, la stratégie de mise en œuvre, et comment le projet va répondre aux facteurs identifiés dans l'analyse de conflit dans la section 1 (cette section doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes).

Le projet d'appui à la réduction de l'instrumentalisation et des violences **politico-sociales** des jeunes taxi-motards **en période électorale** se décline en **deux résultats stratégiques majeurs**, répondant directement à la théorie du changement décrite ci-dessous :

- Résultat stratégique : Les risques liés à l'instrumentalisation sociale et politique des jeunes conducteurs de taxi-moto sont minimisés avant, pendant et après les épisodes électoraux de 2019 et 2020 ;
- Résultat stratégique : Les jeunes taxis-motards des zones ciblées deviennent des acteurs et des vecteurs de consolidation de la paix et de renforcement de la cohésion sociale au sein de leurs communautés

Stratégies de mise en œuvre :

Pour obtenir les résultats escomptés, le projet lancera des activités par :

- La réalisation d'une enquête de perception par le recrutement d'un cabinet pour recueillir les perceptions des acteurs et la population sur les violences quotidiennes et celles liées à l'instrumentalisation des jeunes taxis motards par les acteurs politiques ;

De cette enquête la mise en place des mécanismes de concertation, de dialogue et de redevabilité entre les jeunes conducteurs de taxi-moto, les représentants des forces de sécurité, les autorités locales y compris la police et les représentants des communautés (filles/femmes et jeunes leaders) favorisant l'instauration d'un cadre local apaisé au sein des 6 collectivités cibles du projet.

Des concertations seront organisées entre les principaux acteurs clés du projet (responsables politiques et leaders syndicaux des taxis motards) pour identifier les véritables problèmes et solutions liés à l'instrumentalisations. Ce processus aboutira aux déclarations publiques d'engagement des deux acteurs de la non utilisation des taxis motards dans les cortèges politiques. Il sera également mis en place un mécanisme de veille animé par la société civile pour suivre et évaluer périodiquement la mise en œuvre des engagements. Périodiquement, les OSC remonteront les résultats de leurs travaux au groupe d'influence pour l'intervention auprès des parties prenantes.

Pour le bon fonctionnement des mécanismes cités ci-haut, un accent particulier sera mis sur le renforcement de capacité des parties prenantes. Ainsi un programme de structuration sera mise en œuvre pour permettre aux taxis motards de tirer un maximum de profit de leur métier dans le respect strict des règles et contribuer à la promotion de la citoyenneté et la paix dans leur environnement direct. Pour combler les inégalités des sexes constatées dans la corporation, le projet encouragera la participation des femmes/filles à s'engager dans cette corporation ceci à travers l'identification, formation et dotation en motos tricycles. De par leurs comportements pacifiques, elles influenceront les autres membres de la corporation à adopter des attitudes non violentes. Aussi les femmes policières joueront un rôle important dans la mise en place d'un cadre d'échanges et de dialogues communautaires apaisé entre les forces de l'ordre et les jeunes conducteurs de motos-taxis afin qu'ils assurent au mieux la protection des femmes.

Ainsi, en développant des aptitudes et des comportements sensibles au genre et des compétences en matière de gestion et prévention des conflits, le projet contribuera à rendre les jeunes conducteurs de taxis motards résilients à l'instrumentalisation politico-sociale.

La prise en compte de l'égalité des sexes se fera de façon transversale et spécifique selon les orientations suivantes :

Les femmes et les filles exerçant dans les lieux de stationnement vont être mieux protégées et soutenu du fait d'une meilleure relation de travail et humaine avec les conducteurs de taxi moto et feront l'objet de plus de protection contre les violences de tous genre.

- Fournir une **théorie du changement pour le projet** – expliquer le type de changement attendu par le projet et comment les interventions envisagées vont mener aux résultats et pourquoi ces interventions ont été choisies. Indiquez les hypothèses qui informent la théorie du changement.

(Note: Le changement peut se produire par le biais d'approches diverses et variées, par exemple la cohésion sociale peut être favorisée par le dialogue ou par les opportunités d'emploi ou la gestion conjointe des infrastructures. Comment avez-vous choisi votre approche de programmation et selon quelles hypothèses ?)

La théorie du changement est :

- *Si* les jeunes taxis motards sont intégrés dans une démarche locale d'apaisement en période électorale et sont rendus plus résilients à l'instrumentalisation politico-sociale ;
- *Si* les partis politiques sont sensibilisés/conscientisés sur les dangers de l'instrumentalisation et s'engagent à faire des déclarations publiques en faveur de la non utilisations des taxi-motards à des cortèges/ manifestations politiques avant, pendant et après les échéances électorales de 2019 et 2020 ;
- Si des mécanismes locaux de dialogue et de redevabilité entre les acteurs clés (partis politiques, communautés, la police, les autorités locales et jeunes taxi-motards) sont institués ;
- Si la société civile est en mesure de contrôler la mise en œuvre des engagements pris par les partis politiques et les taxi-motards ;
- Si les violations constatées sont remontées à des groupes d'influence (PRGI, CLJ, CLSPD) et partagées avec les communautés, la police, les autorités locales et les leaders syndicaux de taxi-moto ;
- *Alors*, les violences et autres conflits liés à l'instrumentalisation politique et sociale des taxis motards seront réduits avant, pendant et après les périodes électoraux de 2019 et 2020 ;
- *Parce que* les jeunes et les partis politiques auront adoptés des attitudes et comportements citoyens contribuant à la réduction des violences et à la construction de la cohésion sociale dans un contexte de conflits et de tensions politiques et sociales lié aux processus électoraux.

Cadre des résultats du projet, indiquant tous les résultats attendus du projet, les produits, les activités, y compris les indicateurs de progrès, niveau de référence, cibles, (doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins spécifiques des jeunes). Annexe B à compléter – il n'est pas nécessaire de rajouter ici une explication narrative.

Résultat 1: Les violences liées à l'instrumentalisation sociale et politique des jeunes conducteurs de taxi-moto sont réduites avant, pendant et après les périodes électoraux de 2019 et 2020.

Produit 1.1: Un mécanisme de dialogue et de redevabilité entre les responsables des partis politiques, les autorités locales, les communautés et les jeunes taxi-motards est mis en place et fonctionnel.

Activité 1.1.1 : Réaliser une enquête de perceptions ; (UNFPA)

Activité 1.1.2 : Soutenir des focus group des acteurs clés incluant les femmes et les association féminine du processus sur l'identification des problèmes et les propositions de solutions pour la réduction de l'instrumentalisation sociale et politique des jeunes taxi-motards et leurs bonnes intégrations au sein des communautés ; (PNUD)

Activité 1.1.3 : Organiser des foras communautaires de restitution de l'enquête de perception, des résultats des focus-group pour la priorisation des problèmes et l'identification des pistes de solutions (prise en compte de l'aspect genre) ; (UNFPA)

Activité 1.1.4 : Plaidoyer auprès des autorités en faveur de l'application des textes réglementaires et autres normes contribuant à la réduction des violences au quotidien ; (PNUD)

Produit 1.2: Les responsables des partis politiques et les leaders syndicaux des taxi-motards sont sensibilisés et conscientisés sur les dangers de l'instrumentalisation

Activité 1.2.1 : Élaborer les messages clefs pour la sensibilisation des responsables des partis politiques, les leaders syndicaux des taxi-motards et d'autres acteurs y inclure les dangers des violences à l'égard des femmes et des filles) ; (UNFPA)

Activité 1.2.2 : Produire des outils de communication pour le changement de comportement ; (UNFPA)

Activité 1.2.3 : Organiser des sessions de sensibilisation sur les dangers de l'instrumentalisation des taxi-motards ; (UNFPA)

Activité 1.2.4 : Organiser des sessions de plaidoyers à l'endroit des responsables des partis politiques et les leaders syndicaux des taxi-motards par les filles/ femmes leaders pour la prise en compte des dangers liés à l'instrumentalisation des taxi-motards ; (PNUD)

Activité 1.2.5 : Faciliter le processus de compréhension des partis politiques sur les enjeux de l'instrumentalisation des taxis-motards ; (PNUD)

Activité 1.2.6 : Soutenir le processus de déclaration publique des partis politiques et des leaders syndicaux des taxi-motards en faveur de la non-utilisation des taxi-motos dans les manifestations politiques ; (PNUD)

Produit 1.3: La société civile assure le contrôle citoyen sur la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre des déclarations publiques des acteurs clés et remonte les informations aux groupes d'influence (PRGI, CLJ, CLSPD) et partage avec les communautés, la police, les autorités locales et les leaders syndicaux de taxi-motards ;

Activité 1.3.1 : Mettre en place un système digital de cartographie et de monitoring des engagements ; (UNFPA)

Activité 1.3.2 : Former les acteurs de la société civile sur la collecte, analyse et remontée des données liées aux violations et aux bonnes pratiques des engagements ; (UNFPA)

Activité 1.3.3 : Appuyer le processus de monitoring, de traitement et de remontées des informations ; (UNFPA)

Activité 1.3.4 : Appuyer les instances de prise de décision à procéder des séances de restitution. (PNUD)

Activité 1.3.5. Renforcer le dialogue entre les organisations faitières des femmes et filles, les chefs leaders des syndicats de taxi moto (UNFPA)

Résultat 2 : Les jeunes taxis-motards des zones ciblées deviennent des acteurs et des vecteurs de consolidation de la paix et de renforcement de la cohésion sociale au sein de leurs communautés

Produit 2.1: Les capacités des jeunes taxi-motards et des leaders communautaires sont renforcées en techniques de prévention et de gestion des conflits

Activité 2.1.1 : Cartographier les groupements des moto-taxis par zone cible du projet ; (OIM)

Activité 2.1.2 : Former les responsables des organisations de taxi-moto sur la citoyenneté et le civisme, la communication non violente et la médiation surtout envers les femmes et les filles ; (UNFPA)

Activité 2.1.3 : Appuyer des sessions de sensibilisation sur la culture de la non-violence en direction des jeunes conducteurs de taxis-moto ; (OIM)

Activité 2.1.4 : Soutenir des sessions de formation en direction des jeunes conducteurs de taxi-moto et des policiers sur le code de la route, les textes réglementaires ; (OIM)

Activité 2.1.5 : Identifier des femmes policières et les outiller en technique de prévention et de gestion pacifique des conflits et constituer en pool de formatrice et de policières référentes. (UNFPA)

Activité 2.1.5 : Mobiliser les leaders communautaires pour faciliter le changement de comportement. (UNFPA)

Produit 2.2: Les capacités organisationnelles et entrepreneuriales des taxi-motards sont renforcées.

2.2.1 Former les responsables (jeunes hommes et femmes) des structures de moto-taxi sur la vie associative (fonctionnement des organisations non gouvernementales). (OIM)

2.2.2 : Former les responsables (jeunes hommes et femmes) des structures de moto-taxi sur la culture entrepreneuriale ; (OIM)

2.2.3 : Appuyer les bénéficiaires en kits d'accompagnement (gilets, plaque taxi -moto et autres accessoires) ; (OIM)

2.2.4 : Appuyer les initiatives entrepreneuriales portées par les filles/ femmes dans le secteur du transport de taxi-moto surtout celles opérant dans les lieux de stationnement des taxis moto (OIM)

- Le **ciblage des bénéficiaires** et le **ciblage géographique** du projet – donnez la justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet, le nombre approximatif et les critères de sélection des bénéficiaires, le calendrier de mise en œuvre les activités, les mesures prises pour assurer la cohérence entre les résultats et toute autre information pertinente concernant l'approche de mise en œuvre (qui doit intégrer les questions d'égalité entre les sexes et prendre en compte les besoins

spécifiques des jeunes). Il n'y a pas besoin de répéter ici tous les produits et toutes les activités du projet qui sont dans le Cadre des résultats.

Justification relative aux choix des zones d'intervention géographiques du projet

En ce qui concerne la ville Conakry : elle est la plus grande ville du pays avec une population estimée à plus de 3 millions d'habitants. Conakry regorge le plus grand effectif de taxi-motards des grandes villes de la Guinée.

En outre, le siège de tous les partis politiques se trouvent à Conakry. La capitale est le centre de démonstration en termes de mobilisation d'électeurs en période électorale. Du coup, plusieurs conflits et crises enregistrés lors des épisodes électoraux, entraînent des répercussions négatives à plusieurs échelles : politiques, institutionnelles, sociales, économiques. Les constats révèlent que les taxi-motards sont souvent impliqués soient en tant qu'auteurs ou victimes. En effet, lors des consultations avec les parties prenantes de ce projet, un « Responsable des taxi-motards du quartier Hamdallaye, dans la commune de Ratoma », a indiqué que lors des périodes électORAles, ils sont beaucoup sollicités par certains responsables des partis politiques et c'est aussi pendant cette période que des cas d'accidents sont beaucoup plus nombreux.

N'zérékoré :

N'zérékoré étant le chef de la Guinée Forestière avec une forte densité humaine à majorité jeunes sans emploi. Face aux difficultés quotidiennes la plus part de ces jeunes ont embrassés le métier de conducteur de taxi moto. Depuis l'avènement du multipartisme en Guinée, cette localité constitue un réservoir électoral qui peut basculer le résultat final du scrutin en faveur de l'un parti ou l'autre parti lors des différentes élections (swing state). Cela explique la forte présence des principales formations politiques du pays dans la localité qui constituent un risque élevé d'instrumentalisation des jeunes conducteurs de taxi moto lors des prochaines échéances électORAles.

En somme, Conakry et N'zérékoré constituent des zones où les risques de violences et autres conflits liés à l'instrumentalisation politique et sociale des taxis motards sont plus marqués.

Nombre approximatif et les critères de sélection des bénéficiaires

Les principaux bénéficiaires directs du projet sont les jeunes taxi-motards de Conakry et de Nzérékoré. Ils seront identifiés avec le concours des responsables, des autorités locales à la base des groupements informels de taxi motards qui opèrent à l'échelle des quartiers dans les différentes communes ciblées.

Au niveau des 5 communes de Conakry, il sera procédé ainsi qui suit :

Ratoma : (340 jeunes taxi motard pour 34 quartiers – soit 10 dans chaque quartier-)

Matoto : (420 jeunes taxi motard pour 42 quartiers)

Matam : (200 jeunes taxi motard pour 20 quartiers)

Dixinn : (170 jeunes taxi motard pour 17 quartiers)

Kaloum : (90 jeunes taxi motard pour 9 quartiers)

A Nzérékoré : (220 jeunes taxi motard pour 22 quartiers)

Le projet ciblera directement 1 440 jeunes taxis motards.

Le projet ciblera également 60 autorités locales dont 30 femmes (10 par commune), 100 femmes policières, 400 des filles/femmes leaders communautaires, 100 agents de la sécurité routière et 200 responsables des partis politiques dont 160 femmes. Près de 6 organisations faitières des femmes vont être associé dans le projet.

Le projet cible directement 2 300 personnes dont 1440 jeunes conducteurs de taxi-moto et 690 femmes (soit 30% des bénéficiaires directs)

2 Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-dessous pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

L'UNFPA sera l'agence lead dans la mise en œuvre du projet. Son expertise dans l'accompagnement du Ministère de la Jeunesse dans les domaines du développement des jeunes, l'appui aux initiatives de consolidation de la paix, de décentralisation et de résilience serviront pour faciliter le renforcement des capacités des jeunes taxi-motards ; ainsi le développement des approches communautaires participatives et inclusives. Elle assurera également la coordination de toutes les activités d'accompagnement à travers la supervision des organisations à base communautaire qui seront identifiées et responsabilisées.

Le PNUD est l'agence de développement des Nations Unies dont la mission est d'aider les gouvernements et les communautés à identifier et à mettre en œuvre leurs propres solutions aux défis de développement nationaux et mondiaux. Etabli depuis 1975, le PNUD est un partenaire fiable et de longue date de la Guinée. En ligne avec le Plan national de développement économique et social de la Guinée (PNDES-2016-2020), l'objectif primordial du programme de pays pour la période 2018-2022 est de contribuer à accroître la résilience aux chocs économiques, environnementaux et sociaux, de favoriser une croissance économique plus inclusive et plus durable, de favoriser des institutions nationales plus responsables et d'accroître la participation et le contrôle citoyen et renforcer la paix et la cohésion sociale, rompant ainsi le cycle de la pauvreté persistante et des vulnérabilités aux chocs. Le PNUD est l'un des partenaires clé de la Guinée dans le domaine de la consolidation de la Paix au cours des dix dernières années. De même, sur la problématique de la Jeunesse, le PNUD reste un des partenaires stratégiques pour avoir soutenu l'élaboration et la mise en œuvre du Programme national d'insertion socioéconomique des jeunes (PNISEJ). Actuellement, le PNUD appuie le gouvernement dans le processus d'élaboration de la stratégie nationale de l'emploi et de l'insertion socioéconomique des jeunes.

L'OIM disposant d'une forte expertise dans le domaine de la régulation de la mobilité humaine de façon sûre, digne et respectueuse des droits humains, aura une très grande plus-value dans l'atteinte de l'objectif visé puisque l'Institution dispose de solides mécanismes d'accompagnement de jeunes vulnérables (migrants retournés et potentiels candidats à la migration irrégulière) dont certains ignorent les principes de la citoyenneté, du vivre ensemble, animés d'un sentiment de désespoir, d'injustice qui les pousse souvent vers total désœuvrement etc. Toutefois, malgré tous les défis, l'OIM est toujours parvenue à les appuyer en les aidant à être plus responsables dans leurs environnements de vie quotidienne (moins violents avec assez de capacités de dialogues, de gestion de leur micro-entreprise), fer de lance de la valorisation de leurs potentialités personnelles, et collectives. le taxi moto étant l'activité la plus choisie par les migrants retournés dans le cadre de leur réintégration avec plus de 40%, l'OIM a un fort potentiel dans la mise en place d'activités socioéconomique à travers le circuit formel pour une parfaite stabilisation avec une bonne stratégie, ceci en étroite collaboration avec les services techniques des ministères de la jeunesse, de l'administration du territoire, de la Sécurité et de la Protection civile dans le cadre de la réglementation de la sécurité routière à l'intérieur et au niveau des frontières.

Le Ministère de la Jeunesse, le Ministère de la Sécurité, le Ministère des Transports seront les ministères clés pour la mise en œuvre du projet. Ces trois ministères sont les plus concernés par les thématiques traitées dans le projet et se mettront ensemble pour coordonner les activités de suivi et d'évaluation. D'autres ministères tels que le Ministère de l'Administration du Territoire, le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance et le Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté feront également partie du comité de pilotage du projet.

Le projet sera mis en œuvre à travers le partenariat avec les organisations de la société civile et les organisations à base communautaire. Les organisations identifiées sont les suivantes :

Observatoire Guinéen de la Sécurité Routière et de la Mobilité Urbaine (OBSERMU) est une ONG de droit guinéen appartenant à la Société civile qui œuvre sur les questions de sécurité routière. Elle a conduit plusieurs études sur les taxi-moto en Guinée.

Aide et Action : ONG ayant conduit un programme concerté de renforcement des capacités des organisations de la Société Civile et de la Jeunesse Guinéenne dont l'objectif principal est de renforcer les capacités des organisations de la société civile sur la gouvernance, la gestion des ressources, la prévention des conflits et la défense des droits de l'homme. Son expérience dans le renforcement de capacités et l'accompagnement des organisations de la société civile et dans la promotion de la culture de la paix pourrait être utile pour la mise en œuvre du présent projet. Cette ONG a une expérience de travail en direction des jeunes taxi-motards.

Association Trait d'Union des Jeunes Guinéen (ATUJG) est une association apolitique, à but non lucratif basée à N'zérékoré. Elle est créée le 06 février 2010, agréée sous le N° Ordonnance 04/07/2005 et contribue au développement socio-économique des adolescents et des jeunes par

l'encadrement, l'information, l'éducation et la communication pour un changement de comportement.

ATUJG a une forte expérience dans le domaine de la mobilisation sociale des jeunes au niveau communautaire. Elle a développé plusieurs activités en direction des jeunes conducteurs de taxi-moto à N'zérékoré.

Regard Solidaire (ReSo) qui est une organisation non gouvernementale de droit guinéen qui œuvre en faveur des filles/femmes, des jeunes et des enfants vulnérables socioéconomiques. Il leur vient en aide en leur dotant de capacités socioéducatives et morales qui leur permettent de se relever socio économiquement et de restaurer leurs images de citoyen qui participent au développement de sa localité et respectueux des normes sociales. ;

Association des Migrants Retournés : est une organisation qui œuvre pour l'accompagnement des migrants retournés dans leur processus de réintégration socio-économique y inclus la dimension citoyenneté et civisme.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
UNFPA	\$US 7.706. 272	Fonds propres PBF France (Fonds MUSKOKA) Fonds Belge MHTF SUPPLY MGF VIH(UBRAF)	Conakry, Kindia, Labé, Mamou, Kankan et N'Zérékoré.	51 au total dont personnels dans la zone du projet	
PNUD	\$US19.561.947	Fonds propres PBF Japon GEF Union européenne	Conakry, Boké, Labé, Mamou, Kankan, N'Zérékoré.	166 au total	
OIM	22M Dollars	EUTF, DFID, PBF, CDC, ECHO, INL, AICS	Conakry, Mamou, Nzérékoré Kankan Bureaux satellites dans plusieurs localités du pays	133 au total	3 staffs sont experts pertinents existents pour ce projet

- b) **Gestion du projet et coordination** – présenter l'équipe de mise en œuvre du projet, y compris les postes et rôles, et indiquer quels postes seront financés par le projet, et le

pourcentage du budget total. Expliquer la coordination envisagée pour le projet et les mécanismes de contrôle, y compris le lien avec le Secrétariat PBF s'il existe.

Remplissez **l'annexe C** : liste de vérification pour le lancement du projet et veuillez attacher les TDRs pour les postes principaux du projet.

Le projet sera exécuté selon les modalités de mise en œuvre par les 3 agences (UNFPA – agence lead, OIM et PNUD). Celles-ci transféreront ensuite les ressources à leurs partenaires d'exécution sur la base de lettre d'accord (LOA) et/ou Mémoire d'Entente (MOU) selon les cas. Chaque agence assurera le suivi et le contrôle de qualité pour leurs partenaires d'exécution. Une équipe de coordination composée de :

Un coordonnateur (SB5): basé chez l'agence lead (UNFPA) sera chargé de la coordination et de la supervision de l'ensemble des activités et de liaison avec le secrétariat du PBF ainsi que des autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Il doit également rédiger le rapport synthèse des activités.

2 chargés de projets : (1 NOA à l'OIM et 1 SB4 au PNUD), responsables du suivi des résultats, produits et indicateurs de mise en œuvre des activités.

4 VNU nationaux/communautaires dont 3 qui seront basés à Conakry et 1 N'zérékoré. Ils seront chargés de travailler sur le terrain avec les autorités locales et les organisations locales de taxi-motards.

Cette équipe apportera un appui technique à l'ensemble des agences du SNU impliquées dans le projet et aux partenaires de mise en œuvre du projet et sera responsable du suivi quotidien du projet, de la préparation des rapports d'avancement des activités et des rapports financiers ainsi que de la mise en œuvre globale du projet. Il faut préciser que la présence des bureaux décentralisés des agences impliquées à N'Zérékoré, ville située à 1000 km de Conakry, facilitera le suivi rapproché des activités.

En outre, l'équipe de coordination s'assurera que les rencontres mandataires se tiennent régulièrement : les comités techniques de suivi tous les trois mois et les comités de pilotage tous les six mois (voir composante suivi et évaluation du projet).

L'équipe de coordination et les autres agences du SNU impliquées dans la mise en œuvre du projet s'assureront de conserver une communication fréquente avec le Secrétariat du PBF. A cet effet, l'état d'avancement du projet, au plan substantif et financier, fera l'objet de discussions avec le Secrétariat du PBF.

Le projet sera intégré dans le mécanisme de coordination du portefeuille du PBF (voir partie suivi-évaluation).

- c) **Gestion du risque** – identifier le niveau de risque pour la mise en œuvre du projet et établir une liste des risques spécifiques en indiquant la manière dont ils seront mitigés, y compris l'approche proposée pour mettre à jour les risques et l'ajustement des activités du projet. Inclure le principe "ne pas nuire" et de mitigation des risques.

Risque	Probabilité faible, moyenne, haute	Gravité de l'impact sur le projet, faible moyenne et haute	Stratégie d'atténuation (personne ou unité responsable)
Stationnement taxis motards par groupe ethnique représente un risque d'échec du projet dans un pays comme la Guinée où on constate ci et là le rempli identitaire dans bon nombre de secteurs de développement.	Moyenne	Faible	Impliquer les autorités communales et locales, les responsables des groupements informels des taxis motards dans l'identification des bénéficiaires du projet en vue de donner un caractère impartial à la démarche et la rendre crédible aux yeux de tous
Le ciblage des acteurs politiques comme cibles à influencer et à responsabiliser par la sensibilisation en vue de la réduction des risques d'instrumentalisation des conducteurs de moto taxi	Faible	Moyenne	Renforcement des capacités de résilience des jeunes taxi motards par le biais de la structuration du secteur avec une forte implication des autorités locales, des OSC et de femmes et de jeunes leaders et des acteurs politiques des zones cibles du projet.
Risque de résistance des adeptes du désordre qui tirent profit de ce paysage mélancolique actuel dans le secteur face aux réformes qui sont envisagées dans le projet (agents de sécurité routières, conducteurs de moto taxi et acteurs politiques)	Moyenne	Faible	Identification et formation des policiers référents comme voie de recours en cas d'incompréhension de l'attitude d'un agent de sécurité routière par les taxis motards permettront de mitiger ce risque Également les restructurations envisagées par le projet contribueront à la mise en place de structures formelles ainsi que l'identification de responsables qui serviront de points d'entrée au sein de la corporation pour une gestion participative et inclusive réussie de tout manquement qui adviendra dans le processus de mise en œuvre du projet.

d) **Suivi / évaluation** – Quelle sera l'approche de suivi / évaluation du projet, y compris l'expertise en suivi / évaluation de l'équipe et les moyens et la chronologie pour

l'analyse des données. Inclure le détail du budget alloué au suivi / évaluation, y compris pour la collecte de données de base et les données de fin de projet, et pour l'évaluation indépendante, et un calendrier approximatif du suivi / évaluation. Allouer au minimum 5 à 7% du budget du projet aux activités de suivi / évaluation, y compris les fonds adéquats.

Le suivi-évaluation sera basé sur l'approche de la gestion axée sur les résultats (GAR) en suivant les performances à tous les niveaux de la chaîne des résultats (produits, effets et impacts) tout fournissant des rapports mensuels et trimestriels et annuel pour rendre compte de l'évolution du projet et de sa performance aussi bien que les changements observés et les leçons apprises.

Des outils comme le tableau de bord de suivi du plan de travail, les outils de collecte des données sur les indicateurs de performances (KPI), le tableau de bord de suivi de la performance des indicateurs, le canevas de rédaction des rapports etc seront développés ;
Le suivi du projet : plusieurs types de suivi seront réalisés à savoir entre autres :

i) le suivi de l'exécution (suivi du processus) lequel portera sur l'état d'avancement et de réalisation des activités des différentes composantes prévues dans le PTA, d'identifier les écarts dans la mise en œuvre afin d'apporter des actions correctives. Le suivi se fera mensuellement, trimestriellement et semestriellement ;

ii) le suivi de la performance, qui permettra de collecter des informations sur les progrès réalisés au niveau des indicateurs de performances des résultats contenu dans le plan ou la matrice de suivi-évaluation. Les indicateurs de produits, d'effets et d'impact feront l'objet de mesure régulière et de mise à jour afin d'évaluer les progrès réalisés y compris les écarts ;

iii) le suivi des risques pour le contexte et les risques liés à la mise en œuvre des résultats afin d'apporter les mesures de mitigations prévues,

iv) le suivi financier permettra de comparer et analyser les dépenses. Autrement dit, les dépenses prévues et celles réalisées et d'identifier si possible les écarts

Du côté de l'Evaluation, il faudra :

i) une étude de référence ou étude de base, en tout début du projet pour avoir les informations sur la situation de départ et sur les indicateurs de résultats.

ii) une évaluation à mi-parcours indépendante sera conduite pour faire le point sur les résultats, émettre des recommandations et tirer des leçons pour une amélioration de la mise en œuvre vers l'atteinte des résultats. Puis, à la fin du projet,

iii) une évaluation finale indépendante sera conduite pour analyser l'atteinte des résultats et ressortir les leçons apprises.

Des rapports axés sur les résultats seront produits mensuellement, trimestriellement et annuellement pour rendre compte de la performance du projet.

Les données seront collectées selon des périodicités définies et analysées par chaque agence. Les données seront collectées sur le terrain par les spécialistes en suivi-évaluation de chaque agence et traitées et analysées. Chaque agence assurera le contrôle de la qualité des données de terrain et fournira des rapports à l'UNFPA qui assurera à son tour, le rôle de contrôle et de la compilation des données pour produire un rapport commun des actions.

De façon globale, une étude de base sera conduite en début de projet et un manuel opérationnel de Suivi-évaluation développé. Des actions de suivi et de collecte des données se feront tout au long de la mise en œuvre. Une évaluation indépendante à mi-parcours et finale seront également conduites. Toutes ces actions seront sous la responsabilité de l'UNFPA qui assurera le rôle du leader.

L'approche qui sera utilisée pour le suivi/évaluation de ce projet mettra un accent particulier sur le suivi participatif et inclusif des agences récipiendaires, des bénéficiaires, de autorités locales et centrales impliquées dans la mise en œuvre des activités du projet. Elle privilégiera l'appropriation du processus, des produits et résultats recherchés par le projet. Dans cette optique, les différentes parties prenantes sous la coordination de l'agence lead et du Ministère lead seront associées à toutes les démarches visant à collecter, analyser et rapporter les données liées à la mise en œuvre des activités du projet.

Dans ce projet, le suivi évaluation s'exercera à trois niveaux essentiels :

Le niveau opérationnel :

A ce niveau, une démarche participative et inclusive (mécanisme) de suivi impliquant à la fois les agences de mise en œuvre, les bénéficiaires, les représentants des communautés (zones de mise en œuvre du projet), les représentants des Ministères concernés et ceux de la primature et les représentants du Secrétariat du PBF en Guinée permettra de se réunir une fois chaque deux 2 mois afin d'apprécier l'Etat d'avancement substantif du projet ainsi que qu'un état des lieux financiers à titre d'information, les agences de mise en œuvre du projet se retrouveront avec les représentants du Secrétariat PBF en Guinée.

Le niveau technique : il sera tenu trimestriellement un comité technique de suivi du projet pour évaluer l'état d'avancement du projet et prendre certaines mesures de réajustement ou de recadrement afin de surmonter des contraintes éventuelles.

Le niveau stratégique : ce niveau de suivi est assuré par un Comité de pilotage. Il se réunit une fois par semestre. Il a pour mandat d'apprécier l'état d'avancement du projet, de donner des orientations stratégiques et de prendre des décisions importantes au regard du contexte et des enjeux nationaux. Le Comité pilotage pourra ainsi proposer au Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO), à travers le Secrétariat du PBF et l'Agence lead des modifications du projet pour l'ajuster aux exigences du contexte national et local.

- e) **Stratégie de fin de projet / durabilité** – Expliquez la stratégie de sortie du projet et comment le projet clôturera ses activités, y compris les mesures de la durabilité, des accords avec d'autres bailleurs de fonds pour une mobilisation des ressources, et indiquer les activités qui n'auront plus besoin de financement. S'il est prévu que d'autres bailleurs de fonds soutiennent le projet à sa conclusion, expliquez comment le projet assurera ce soutien de manière pro-active dès le début du projet. Le cas échéant, quel sont les liens avec des plateformes ou partenariats existants ?

Le projet développé s'inscrit dans un contexte particulier d'élections (présidentielle et législative) pour lesquelles les perspectives de polarisation et donc de tensions sont importantes, les jeunes au centre des débats et les frustrations grandissantes. Toutefois, ses apports en termes de renforcement de capacités, de structuration et de mécanismes locaux de dialogue et de redevabilité ont vocation à durer et répondre de façon durable à un climat d'apaisement.

En effet, le projet se construit en synergie avec des projets existants ou qui viennent de se terminer. Ainsi, le projet s'appuie sur les Conseils locaux qui sont opérationnels, les mécanismes de coordination avec les forces de police qui s'inscrivent dans la continuité du projet Police financé par le PBF et le renforcement de capacités mis en place auprès des opérateurs de motos-taxis doit permettre la transformation durable des jeunes.

Par ailleurs, l'appui à l'intégration socioéconomique de jeunes indépendants du secteur informel est au centre des préoccupations du Gouvernement et du PNUD qui a développé un véritable parcours d'insertion. Les jeunes bénéficiaires de ce projet pourront accéder aux services proposés dans le cadre de l'initiative YouthConnekt pilotée par le PNUD et ses partenaires gouvernementaux et du SNU.

Ce projet, premier du genre en Guinée, va servir d'expérience pour le développement de programmes spécifiques à certains corps de métier.

3 Budget du projet

À toutes fins utiles, veuillez fournir une brève justification du budget proposé, indiquer les choix effectués lors de la préparation du budget, en particulier pour le personnel, les voyages, ou tout autre soutien indirect du projet afin de mettre en évidence l'approche visant l'optimisation des ressources (value for money).

Le budget servira à financer les activités communautaires (opérationnalisation des structures de dialogue communautaire, sensibilisation de la communauté sur la paix et la cohésion sociale) qui absorberont environ 60% y compris les activités alloués à l'égalité des sexes (31%).

Il faut noter que 9% du budget seront alloués aux activités de suivi incluant les missions de terrain.

Indiquez clairement en combien de tranches le budget sera transféré et quelles sont les conditions pour le transfert de la deuxième tranche ou d'une tranche suivante. L'approche standard consiste en deux tranches pour les bénéficiaires de l'ONU et

trois pour les bénéficiaires qui ne sont pas les agences de l'ONU. La deuxième tranche requiert que le projet ait dépensé ou engagé au moins 75% du budget de la tranche préalable et que les rapports PBF dus au cours de la période écoulée aient été soumis. Des tranches ou des conditions supplémentaires peuvent être ajoutées en fonction du contexte du projet, de la capacité de mise en œuvre et du niveau de risque.

Remplissez les deux tableaux du budget en annexe D (document Excel à part).

Annex A.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the UNDG-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned;
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO;
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially closed a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters);
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist

Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annex A.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document;

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget;

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation
- Has a current valid registration as a non-profit, tax exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches)
- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (**NOTE:** If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project⁹
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

⁹ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe B: Cadre de résultats du projet (doit inclure les données ventilées par sexe et âge)

Résultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
<p>Résultat 1: Les violences liées à l'instrumentalisation sociale et politique des jeunes conducteurs de taxi-moto sont réduites avant, pendant et après les épisodes électoraux de 2019 et 2020</p> <p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) ODD 16 Cible : 16.10.a</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 1 a : Proportion de la population croyant à l'implication des jeunes taxi-moto dans les violences liées aux manifestations socio-politiques ;</p> <p>Niveau de référence: A définir après l'étude de base Cible: moins 70%</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de l'étude de base (une fois) - Rapport de la police - Rapports de suivi de recommandations de l'étude de base (Trimestriellement) - Rapports de l'évaluation finale (une fois) ; 	Fin de
		<p>Indicateur 1 b : Nombre de cas de violences dans lesquelles les jeunes conducteurs de taxi-moto sont impliqués avant, pendant et après les épisodes électoraux</p> <p>Niveau de référence: A définir après l'étude de base Cible: Réduction de 60%</p>		
		<p>Indicateur 1c Pourcentage des jeunes taxis moto ayant renoncé aux cortèges politiques avant, pendant et après les épisodes électoraux.</p> <p>Niveau de référence: À définir après l'étude de base Cible: 50 %</p>		

	<p>Activité 1.1.1 : Réaliser une enquête de perceptions</p>	<p>Indicateur 1.1.1 Existence d'un cadre de dialogue local inclusif et fonctionnel</p> <p>Niveau de référence: Non</p> <p>Cible: Oui</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de suivi (Trimestriellement) - PV des foras - PV des groupes techniques chargés d'édicter les chartes - Exemplaires des chartes approuvées 	<p>A mi-parcours de la mise en œuvre du projet (8ème mois) Premier rapport semestriel</p>
--	--	--	---	---

	<p>Produit 1.2: Les responsables des partis politiques et les leaders syndicaux des taxi-motards sont sensibilisés et conscientisés sur les dangers de l'instrumentalisation</p> <p>Activité 1.2.1 : Élaborer les messages clefs pour la sensibilisation des responsables des partis politiques, les leaders syndicaux des taxi-motards et d'autres acteurs y inclure les dangers des violences à l'égard des femmes et des filles) ;</p> <p>Activité 1.2.2 : Produire des outils de communication pour le changement de comportement ;</p> <p>Activité 1.2.3 : Organiser des sessions de sensibilisation sur les dangers de l'instrumentalisation des taxi-motards ;</p> <p>Activité 1.2.4 : Organiser des sessions de plaidoyers à l'endroit des responsables des partis politiques et les leaders syndicaux des taxi-motards par les filles/ femmes leaders pour la prise en compte des dangers liés à l'instrumentalisation des taxi-motards ;</p> <p>Activité 1.2.5 : Faciliter le processus de compréhension des partis politiques sur les enjeux de l'instrumentalisation des taxis-motards ;</p> <p>Activité 1.2.6 : Soutenir le processus de déclaration</p>	<p>Indicateur 1.2.1 : Nombre de responsables de partis politiques (hommes et femmes) sensibilisés sur les dangers de l'instrumentalisation des jeunes taxi-motards et les risques de violence</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible : 200</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de formation - Liste des responsables politiques formés/sensibilisés - Rapports semestriels 	<p>1^{er} semestre : 100</p> <p>2^{ème} Semestre : 100</p>
--	---	--	--	--

	publique des partis politiques et des leaders syndicaux des taxi-motards en faveur de la non-utilisation des taxi-motos dans les manifestations politiques ;			
	Produit 1.3: La société civile assure le contrôle citoyen sur la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre des déclarations publiques des acteurs clés et remonte les informations aux groupes d'influence (PRGI, CLJ, CLSPD) et partage avec les communautés, la police, les autorités locales et les leaders syndicaux de taxi-motards ;	Indicateur 1.3.1 : Nombre de cas de violation des engagements par les acteurs clés remontés par la société civile au groupe d'influence Niveau de référence: 0 Cible: ND	Rapport de monitoring	trimestriel
		Indicateur 1.3.2 : Nombre de rapport de suivi des engagements produits par les instances de la société civile ; Niveau de référence: 0 Cible: 4 rapports de suivi par commune	Rapport de monitoring	trimestriel

	<p>Activité 1.3.1 : Mettre en place un système digital de cartographie et de monitoring des engagements ;</p> <p>Activité 1.3.2 : Former les acteurs de la société civile sur la collecte, analyse et remontée des données liées aux violations et aux bonnes pratiques des engagements ;</p> <p>Activité 1.3.3 : Appuyer le processus de monitoring, de traitement et de remontées des informations ;</p> <p>Activité 1.3.4 : Appuyer les instances de prise de décision à procéder des séances de restitution.</p> <p>Activité 3.4.5. Renforcer le dialogue entre les organisations faitières des femmes et filles, les chefs leaders des syndicats de taxi moto</p>			
<p>Résultat 2 : Les jeunes taxis-motards des zones ciblées deviennent des acteurs et des vecteurs de consolidation de la paix et de renforcement de la cohésion sociale au sein de leurs communautés</p>		<p>Indicateur 2 a : Pourcentage de jeunes taxis-motards agissant comme acteurs de paix et de cohésion sociale au sein de leurs communautés</p> <p>Niveau de référence: A préciser après l'étude base</p> <p>Cible: 70%</p>	<p>-Rapport de l'étude de base -Rapport de l'évaluation finale indépendante</p>	<p>Fin du projet</p>

<p>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</p> <p>(Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)</p>		<p>Indicateur 2 b Niveau de perception des communautés sur le rôle des taxis-motards dans la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale</p> <p>Niveau de référence: à définir après l'étude de base Cible: Bon</p>		
		<p>Indicateur 2 c Nombre des initiatives de paix promues par les taxis-motards au sein de leurs communautés</p> <p>Niveau de référence: à déterminer après l'étude de base Cible: 5 par communes</p>		

	<p>Produit 2.1: Les capacités des jeunes taxi-motards et des leaders communautaires sont renforcées en techniques de prévention et de gestion des conflits</p> <p>Activité 2.1.1 : Cartographier les groupements des moto-taxis par zone cible du projet;</p> <p>Activité 2.1.2 : Former les responsables des organisations de taxi-moto sur la citoyenneté et le civisme, la communication non violente et la médiation surtout envers les femmes et les filles ;</p> <p>Activité 2.1.3 : Appuyer des sessions de sensibilisation sur la culture de la non-violence en direction des jeunes conducteurs de taxis-moto;</p> <p>Activité 2.1.4 : Soutenir des sessions de formation en direction des jeunes conducteurs de taxi-moto et des policiers sur le code de la route, les textes réglementaires ;</p> <p>Activité 2.1.5 : Identifier des femmes policières et les outiller en technique de prévention et de gestion pacifique des conflits et</p>	<p>Indicateur 2.1.1 : Nombre de jeunes hommes et femmes conducteurs de taxi-moto outillés en technique de prévention et de gestion de conflits au sein de communautés ciblées</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: 1 440</p>		<p>2^{ème} Semestre : 1440</p>
--	--	---	--	--

	<p>constituer en pool de formatrice et de policières référentes.</p> <p>2.1.3 Mobiliser les leaders communautaires pour faciliter le changement de comportement.</p>			
--	---	--	--	--

	<p>Produit 2.2: Les capacités organisationnelles et entrepreneuriales des taxi-motards sont renforcées.</p> <p>2.2.1 Former les responsables (jeunes hommes et femmes) des structures de moto-taxi sur la vie associative (fonctionnement des organisations non gouvernementales).2.2.2 : Former les responsables (jeunes hommes et femmes) des structures de moto-taxi sur la culture entrepreneuriale;</p> <p>2.2.3 : Appuyer les bénéficiaires en kits d'accompagnement (gilets, plaque taxi -moto et autres accessoires) ;</p> <p>2.2.4 : Appuyer les initiatives entrepreneuriales portées par les filles/ femmes dans le secteur du transport de taxi-moto surtout celles opérant dans les lieux de stationnement des taxis moto</p>	<p>Indicateur 2.2.1 : nombre des associations de conducteurs de taxi moto formalisées</p> <p>Niveau de référence: 0</p> <p>Cible: 23 groupements par commune</p>		<p>2 ème Semestre : 140</p>
--	---	--	--	-----------------------------

Annex C: Liste de vérification pour le lancement du projet

Question	O	N	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	Oui		
2. Les termes de référence pour le personnel clef sont-ils finalisés et prêts à être lancés ? Veuillez attacher.		Non	Le processus est en cours et sera bouclé d'ici la soumission définitive du projet
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	Oui		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ? Veuillez expliquer quand cela a été fait ou quand ce sera fait.	Oui		Tous les acteurs ont été consultés lors de l'écriture de la note conceptuelle et lors du développement de ce document de projet
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été effectuée ?	Oui		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Si non, quelles étapes restent et le chronogramme	Oui		
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences bénéficiaires ?	Oui		
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus concernant la stratégie de mise en œuvre entre les différentes agences bénéficiaires ?	Oui		
9. Quelles sont les autres activités de préparation devant être entreprises avant que le projet ne démarre et combien de temps sera-t-il nécessaire pour les effectuer ?	N/A		